



المجلس الوطني الاقتصادي والاجتماعي

CONSEIL NATIONAL ECONOMIQUE ET SOCIAL

Quel modèle de transition énergétique pour l'Algérie ?

Enjeux et défis

***25 recommandations pour construire une stratégie
nationale de mise en œuvre de la transition énergétique
et un modèle de consommation d'énergie en Algérie***

Septembre 2020

Mot du Président

Le Conseil National Economique et Social (CNES), en sa qualité d'institution consultative du Gouvernement, a établi sa feuille de route en s'appuyant sur les priorités fixés par le Programme du Gouvernement, et entend améliorer en permanence son rôle de catalyseur pour relancer une véritable dynamique socioéconomique nationale, basée sur une nouvelle gouvernance.

Ainsi, les programmes déclarés « urgents » par la Présidence de la République ont été classés « prioritaires » au sein du CNES.

Concernant la question lancinante de la transition énergétique, nous avons pris en référence à nos travaux le Plan d'action du Gouvernement adopté le 6 février 2020 et les conclusions des Conseils des Ministres du 8 mars et 19 avril 2020, le CNES ayant bien pris note de l'importance attachée à la question de la transition énergétique qui occupe une place majeure dans la politique socio-économique nationale.

Le Président de la République a, notamment, insisté sur « la nécessité de s'orienter immédiatement vers l'investissement dans le secteur des énergies renouvelables pour l'exportation afin d'immuniser notre indépendance économique contre toute éventualité pouvant se produire sur le marché pétrolier ». Le CNES s'inscrit pleinement dans l'esprit de l'engagement du Gouvernement à déployer les efforts nécessaires pour redynamiser notre économie.

Ainsi, au regard de l'urgence affichée par les plus hautes autorités du pays autour d'une réflexion concertée et inclusive sur la mise en œuvre de la transition énergétique en Algérie, le CNES a procédé à l'installation d'un groupe de travail en date du 13 mai 2020.

Un Groupe de travail a été chargé de mener des consultations avec des Experts nationaux afin de :

- cerner la problématique de la mise en œuvre de la transition énergétique en identifiant les meilleurs moyens d'intégrer les énergies renouvelables dans la sphère socioéconomique nationale ;
- faire des propositions sur le modèle de consommation énergétique le plus approprié pour la société algérienne, tout en gardant à l'esprit que le plan de relance socioéconomique du pays doive être soutenu par la diversification des sources d'énergies.

Le CNES s'attèlera désormais à la dimension environnementale déclinée en composante incontestable du monde économique et veillera à accompagner le Gouvernement pour la mise en œuvre de la transition énergétique, dans une démarche intégrée et dans une approche de développement durable, tenant compte des engagements de l'Algérie à l'horizon 2030.

Le CNES suivra l'évolution de la stratégie environnementale :

- fournira régulièrement des recommandations au Gouvernement pour avoir le rendement le plus optimal pour l'économie nationale ;

- veillera au suivi du taux d'intégration des énergies renouvelables dans la sphère socioéconomique, en adoptant une démarche évaluative en quête d'amélioration procédurale ;
- s'engagera à intégrer les énergies renouvelables et l'économie d'énergie dans les politiques publiques ;
- veillera également à décliner la stratégie nationale au niveau local notamment le développement des régions de « l'ombre », en renforçant la décentralisation et le déploiement des énergies renouvelables à grande échelle ;
- assistera la transformation et la mutabilité progressive de la sphère socioéconomique pour s'adapter à la transition énergétique notamment au sein de la société civile à travers la démocratie participative.

Le CNES contribuera à mettre en place les fondements d'une stratégie nationale consensuelle impliquant tous les acteurs de la transition énergétique, en assurant « l'intersectorialité » et la synergie des actions pour réussir au mieux et dans le court terme la transition énergétique, dès lors qu'elle relève de la souveraineté nationale.

Enfin, j'exprime toute ma gratitude à tous les cadres qui participé aux travaux et aux Experts qui nous ont accompagnés dans l'élaboration du présent Rapport.

Le Professeur Rédha TIR

Avant-propos

Le processus d'élaboration du présent document repose essentiellement sur la participation d'Experts nationaux, résidents et expatriés, spécialistes en énergies renouvelables et sur les débats échangés lors de trois séances de visioconférences. Les Experts expatriés ont, notamment, présenté des exposés sur la base de leur expérience internationale, suivis de débats interactifs (questions, remarques et suppléments d'informations) entre les Experts et les participants à la rencontre.

Les visioconférences ont permis au groupe de travail de collecter les informations nécessaires sur les éléments de réponse autour des points importants ayant trait notamment à la réussite de la transition énergétique en Algérie. L'objectif des visioconférences est d'impliquer notre diaspora dans la réflexion sur un dossier important et urgent et échanger avec nos Experts expatriés l'expérience du pays qui les accueille. Les Experts sollicités ainsi que les dates des séances sont comme suit :

1. **Visioconférence du 18 Mai 2020** avec le Consultant international Nouar TABET, Expert en énergie solaire - Emirats Arabes Unies (Sharika)
 - **Les Experts/Consultants présents à la visioconférence :**
 - HASNI Tewfik, Expert en énergie solaire
 - ATTAR Abdelmadjid, Expert en énergie
 - HOCINI Arezki, Directeur Général au Ministère de l'énergie.
2. **Visioconférence du 04 Juin 2020** avec le Consultant international Chaouki GHENAI, Expert en énergies renouvelables - Emirats Arabes Unies (Dubai)
 - **Les Experts/Consultants présents à la visioconférence :**
 - HASNI Tewfik, Expert en énergie solaire
 - YAICI Boukhalfa, Directeur Général du Cluster Energie Solaire
 - ADAMOU Aicha, Consultante internationale en énergie solaire
 - MECHHOUD Malik, HSE, SONATRACH
 - DJAFAR-CHERIF Mohamed, Autorité de Régulation des Hydrocarbures (ARH), SONATRACH.
3. **Visioconférence du 15 Juin 2020** avec trois (03) Experts :
 - Issam MALKI, Consultant international/Expert en Mix énergétique et développement durable (installé au Royaume Uni), intervenant à partir de Londres ;
 - Mouloud BAKLI, Consultant international/Expert en énergies propres et Engineering (installé aux Emirats Arabes Unis), intervenant à partir de Paris ;
 - Lamine Kadi, Consultant international/Expert en énergies renouvelables et développement durable, intervenant à partir d'Oran.
 - **Les Experts/Consultants présents à la visioconférence :**
 - HASNI Tewfik, Expert en énergie solaire
 - CHEROUATI Nordine, ancien PDG de SONATRACH.

Des compléments d'informations et de données chiffrées ont été puisés des documents et études réalisés par des Experts de la Banque mondiale (BM), de l'Agence Internationale de l'Energie (AIE), et de l'Agence Internationale des Energies Renouvelables (IRENA), et d'autres Experts algériens.

Les données chiffrées nationales étant rares, voire absentes, les informations recueillies des bulletins de presse nationale, validées en tant que de besoin par les Experts, ont aidé à cerner la réalité du

contexte national et internationale en termes de transition énergétique. Les documents et études réalisées dans le cadre de la coopération multilatérale ont également servi de références informationnelles.

Une ***réunion de coordination*** en date du **25 Juin 2020**, a permis d'adopter et de valider le plan de travail du présent document.

Une ***réunion de coordination finale*** organisée le **04 Août 2020**, pour l'adoption de la version finale du présent document.

Le présent Rapport est accompagné d'une Annexe contenant les contributions des Experts nationaux consultés.

Introduction

Le concept de *transition énergétique*, apparue dans les années 80 en Allemagne et en Autriche, désigne l'**ensemble des transformations du système de production, de distribution et de consommation d'énergie, effectuées sur un territoire** visant à transformer un système énergétique pour diminuer son impact environnemental. A ce titre, il serait judicieux de parler de *transformation énergétique*, dès lors qu'il s'agit de **repenser notre modèle socioéconomique dans une approche de développement durable**, pour le rendre plus soutenable et résilient en termes de lutte contre le dérèglement climatique.

La *transition énergétique* s'appuie sur les progrès technologiques et la volonté politique au sens large associant gouvernements, populations, acteurs économiques, etc. Les programmes mis en place se fondent principalement sur le **remplacement progressif des énergies fossiles par un mix énergétique** privilégiant les énergies renouvelables, ainsi que sur une réduction de la consommation, une politique d'économies d'énergie et de réduction des gaspillages énergétiques, notamment via l'amélioration de l'efficacité énergétique et les évolutions comportementales en termes de consommation.

Le passage progressif des énergies carbonées, polluantes ou à risque aux énergies propres, renouvelables et sans danger (solaire, éolienne, géothermique, hydraulique et marémotrice), répond à une série d'enjeux complémentaires :

1. Réduire les émissions de gaz à effet de serre ;
2. Sécuriser les systèmes énergétiques ;
3. Décentraliser et réaménager les infrastructures, avec une meilleure répartition des bassins d'emplois ;
4. Diminuer la consommation (efficacité énergétique) ;
5. Réduire les inégalités de l'accès à l'énergie et progrès de l'indépendance énergétique ;
6. Protéger la santé des populations.

La *transition énergétique* est devenue un sujet politique important pour de nombreuses raisons, notamment les problèmes environnementaux et climatiques, les questions de santé publique ou encore la question liée au marché de l'énergie et de la croissance économique.

Nous sommes face à une révolution socioéconomique qui s'impose au monde entier après les trois dernières révolutions (eau, charbon, pétrole). Plusieurs mutations dans le monde sont en voie de changer l'ensemble des modèles économiques adoptés jusqu'à aujourd'hui. **Le grand défi est de transformer l'industrie carbonée en industrie non carbonée**, alors que pour un grand nombre de pays, sans alternative, le changement du mode de consommation s'avère être l'unique voie obligatoire pour leur survie. Les Experts en énergie décrivent l'actuelle récession économique comme annonciatrice de la 4^{ème} révolution industrielle et la fin du pétrole, à laquelle sont venues se greffer les conséquences catastrophiques générées par la propagation de Covid-19 dans le monde.

A l'instar de tous les pays du monde et au gré des mutations géostratégiques et environnementaux sous l'impératif des engagements internationaux, l'Algérie a initié une démarche de transition énergétique depuis plusieurs années, sur la base concertée, dans le but de garantir la sécurité énergétique du pays et l'améliorer les conditions de vie du citoyen algérien.

Il reste que l'Algérie recèle en termes de transition énergétique, un passif énergétique exclusivement conventionnel avec une économie fortement dépendante des énergies fossiles qui, par ailleurs, représentent 95% des exportations notamment en gaz naturel.

Continuer sur cette voie ne garantit en aucun cas une économie durable, une préservation de nos ressources naturelles et de notre environnement. Ce qui nous contraint à changer de paradigme en termes de gestion des ressources énergétiques, pour aller vers approche de développement durable. Ces enjeux justifient l'urgence d'une réflexion concertée et consensuelle sur la transition énergétique, dossier classé parmi les dossiers prioritaires au CNES qui se constitue comme un acteur précurseur sur la thématique visant à éclairer les politiques publiques et les choix les plus appropriés évitant notamment les erreurs du passé.

Les références de l'engagement du CNES dans le traitement du dossier se déclinent comme suit :

1. Le programme du Président de la République (2019)

Avec les 54 engagements pour l'instauration d'une « Nouvelle République », contenant neuf principaux axes dont le volet économique qui prévoit, entre autres, la volonté de mettre en place un nouveau modèle économique basé sur la diversification de la croissance et de l'économie de la connaissance, l'application d'une nouvelle politique de développement hors-hydrocarbures, (.....) et la promotion la participation de la communauté nationale à l'étranger dans le renouveau national.

2. Le Plan d'action du Gouvernement (2019) : le Gouvernement indique dans le 2^{ème} chapitre du plan intitulé « Pour une réforme financière et un renouveau économique », l'importance que revêt la transition énergétique dans l'économie nationale. En effet, le plan d'action, « vise outre l'intensification des efforts de prospection et de production des hydrocarbures, la diversification des sources énergétiques à travers le développement des énergies renouvelables et la promotion de l'efficacité énergétique, la transition énergétique devrait permettre à notre pays de s'affranchir de manière progressive de la dépendance vis-à-vis des ressources conventionnelles et d'amorcer une dynamique d'émergence d'une énergie verte et durable qui s'appuie sur la mise en valeur de ressources d'énergie inépuisables. Cette démarche s'articule sur les considérations suivantes : la préservation des ressources fossiles et leur valorisation, le changement du modèle énergétique de production et de consommation, le développement durable et la protection de l'environnement, la maîtrise des coûts de réalisation des installations des énergies renouvelables.

3. Les conclusions du Conseils des Ministres du 8 mars 2020 : le Ministre de l'énergie présente le plan d'action de son département qui prévoit de relancer la dynamique pour l'émergence d'une énergie verte durable à même d'assurer d'importantes quantités de gaz naturel et élargir le champ des industries créatrices de richesses et de postes d'emploi. Ce plan est à même de réaliser le développement des énergies renouvelables, la maîtrise de la consommation énergétique et l'efficacité énergétique selon une vision qui s'appuie sur la préservation et la valorisation des ressources en hydrocarbures, outre le changement du modèle de consommation, le développement durable et la protection de l'environnement.

4. Les conclusions du Conseils des Ministres du 19 avril 2020 : le Ministre de l'énergie évoque la crise inédite que connaissent les marchés mondiaux du pétrole en raison de la baisse de la demande due à la stagnation de l'économie mondiale suite à la propagation de la pandémie de nouveau coronavirus et la production anarchique de certains pays producteurs, ce qui a eu pour effet une saturation des marchés et un effondrement des prix du pétrole.

Le Président de la République a insisté sur la nécessité de s'orienter immédiatement vers l'investissement dans le secteur des énergies renouvelables pour l'exportation afin d'immuniser notre indépendance économique contre toute éventualité pouvant se produire sur le marché pétrolier.

L'installation du groupe de travail sur la transition énergétique au CNES s'inscrit dans l'une des lignes directrices du programme du Gouvernement.

Le principal objectif visé par ce travail, est l'intégration de la transition énergétique dans les **politiques publiques** dans une démarche inclusive. Il vise également à identifier quelques aspects comportementaux dans un nouveau modèle de consommation énergétique.